

TÉLÉ-UNIVERSITÉ

VOLUME 1

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2002-2003

30 novembre 2003



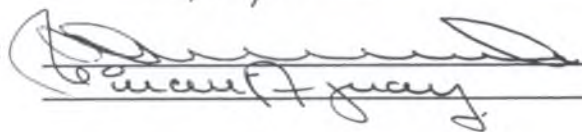
NOM DE L'UNIVERSITÉ: Télé-Université
NUMÉRO : 978011

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

2002-2003

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE: 13/11/2003

ADMINISTRATEURS: 

Rapport des vérificateurs

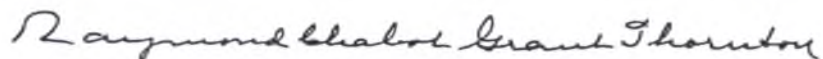
Aux membres du conseil d'administration de
Télé-université

Nous avons vérifié les états financiers ainsi que les annexes contenus dans le rapport financier annuel de la Télé-université pour l'exercice terminé le 31 mai 2003, lequel a été présenté selon la forme prescrite par le ministère de l'Éducation du Québec. La responsabilité de ce rapport financier annuel incombe à la direction de Télé-université. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ce rapport financier annuel en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux exigences énoncées par le ministère de l'Éducation du Québec dans le Mandat de vérification externe des universités québécoises et conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que le rapport financier annuel est exempt d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans le rapport financier annuel. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble du rapport financier annuel.

À notre avis, à tous égards importants :

- les pratiques comptables de Télé-université sont conformes aux normes et définitions contenues dans le document intitulé Cahier des définitions des termes et directives de présentation du rapport financier annuel 2002-2003 du ministère de l'Éducation du Québec;
- les données transmises par disquette au ministère de l'Éducation du Québec sont conformes aux données apparaissant au rapport financier annuel;
- les états financiers ainsi que les annexes contenus dans le rapport financier annuel donnent une image fidèle de la situation financière de Télé-université au 31 mai 2003, ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les pratiques comptables décrites à la note 2.



Comptables agréés

Québec

Le 6 novembre 2003

LES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES 2002-2003

TABLES DES MATIÈRES

ÉTATS FINANCIERS

	PAGE
Notes aux états financiers et aux annexes.....	i
BILANS.....	1
Fonds de fonctionnement: Colonne 1	
Fonds avec restrictions: Colonne 2	
Fonds d'immobilisations: Colonne 3	
Fonds de Dotation: Colonne 4	
Autre Fonds: Colonne 5	
 CONCILIATION DU SOLDE DE FONDS	
Fonds de fonctionnement: Lignes 1 à 11	2
Fonds avec restrictions: Lignes 12 à 18	2
Fonds d'immobilisations:	3
Fonds de Dotation: Colonne 1 à 5	4
Autre Fonds: Colonne 6.....	4
 FONDS DE FONCTIONNEMENT	
Revenus.....	5
Dépenses.....	6
 FONDS AVEC RESTRICTIONS	
Revenus.....	7
Dépenses.....	8

ANNEXES

	PAGE
CONCILIATION SUBVENTION MEQ-ES.....	9
AJUSTEMENTS PAR L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC MEQ-ES.....	10
ANNEXE SUBVENTION À RECEVOIR (À PAYER) MEQ-ES.....	11
REVENUS REPORTÉS FONDS DE FONCTIONNEMENT.....	12
ANNEXE SUBVENTION À RECEVOIR GOUVERNEMENT DU QUÉBEC FI.	13
ANNEXE SUR LES SOLDES DE FONDS	14
ANNEXE SUR LES REDRESSEMENTS DE SOLDES DE FONDS.....	15
ANNEXE SUR LES OPÉRATIONS INTERFONDS.....	16
AVANTAGES SOCIAUX.....	17
ANNEXE SUR LES AUTRES REVENUS ET AUTRES DÉPENSES.....	18
DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.....	19
FONDS DE FONCTIONNEMENT - TERRAINS ET BÂTIMENTS.....	20
ANNEXE SUR LES IMMOBILISATIONS.....	21
SALAIRES MOYENS.....	22

BILANS AU 31 MAI 2003

Télé-Université

978011

Page 1

	ACTIF	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de Dotation	Autres fonds	Total	Total au 31 mai 2002
		1	2	3	4	5	6	7
1	Encaisse (001)	1 736 153					1 736 153	1 619 334
2	Placements à court terme (005)						\$	
3	Intérêts courus à recevoir (010)	3 452					3 452	2 286
4	Fonds détenus chez le fiduciaire (090)						\$	
5	Subventions à recevoir MEQ-ES (015) Page 11	4 054 700					4 054 700	2 219 584
6	Subvention à recevoir GQ (170) Page 13			20 551			20 551	91 403
7	Autres montants à recevoir (175,035)			1 554			1 554	3 107
8	Comptes à recevoir Droits de scolarité (020)	132 158					132 158	33 792
9	Autres comptes à recevoir (030,025)	1 922 760	1 005 250				2 928 010	3 427 852
10	Avances à d'autres fonds (040,045,050,055,060) Page 16	537	1 320 648				1 321 185	858 058
11	Frais payés d'avance (070)	100 550					100 550	133 355
12	Stocks (075)						\$	
13	Placements à long terme (100)						\$	
14	Obligations et actions (125, 130)						\$	
15	Prêts hypothécaires et autres prêts (135 et 140)						\$	
16	Biens immobiliers (145)						\$	
17	Immobilisations (105, 120) Page 21			10 661 153			10 661 153	11 992 163
18	Contribution de l'UQSS aux constituantes (110)						\$	
19	Frais reportés (080)						\$	
20	Autres actifs (085) (085 115 FI) (150,155,160 et 165 pour AF)	151		894 737			894 888	633 151
21	TOTAL DE L'ACTIF	7 950 461	2 325 898	11 577 995	\$	\$	21 854 354	21 014 085
	PASSIF						\$	
22	Découvert de banque (201)						\$	
23	Emprunts à court terme (205)						\$	
24	Dépôts de garantie et retenues sur contrat (305,310)						\$	
25	Subventions à rembourser au MEQ-ES (210) Page 11						\$	
26	Comptes à payer (215,220)	982 875	171 848	12 259			1 166 982	2 393 987
27	Avances d'autres fonds (225, 230,235,240,245) Page 16	1 320 648		537			1 321 185	858 058
28	Salaires, avantages sociaux et déductions à la source (255)	3 001 339	95 566				3 096 905	1 357 291
29	Revenus reportés (260) Page 12	1 612 825					1 612 825	690 086
30	Dettes à long terme (315,320,325,330,335)						\$	
31	Autres passifs (265) (270,275,280 et 285 pour AF)						\$	
32	Solde de fonds d'affectation d'origine interne (290FF 303 FI) Page 2 et 14	704 383					704 383	904 677
33	Solde de fonds non affecté (295) Page 2	328 391					328 391	(585 353)
34	Solde de fonds (300) Page 14						\$	
35	Solde de fonds d'affectation d'origine externe (302) Page 2		2 058 484				2 058 484	2 760 944
36	Solde de fonds Capital d'affectation interne (340) Page 14						\$	
37	Solde de fonds Capital d'affectation externe (345)						\$	
38	Solde de fonds produits non-attribués affectation interne (350) Page 14						\$	
39	Solde de fonds produits non-attribués affectation externe (355)						\$	
40	Solde de fonds investi en immobilisations (304)			11 565 199			11 565 199	12 634 395
41	Solde de fonds	1 032 774	2 058 484	11 565 199	\$	\$	14 656 457	15 714 663
42	TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DE FONDS	7 950 461	2 325 898	11 577 995	\$	\$	21 854 354	21 014 085

DATE: 2003-11-21

HEURE: 13:16

FONDS DE FONCTIONNEMENT							Page 2
CONCILIATION SOLDE DE FONDS 2002-2003							
Télé-Université 978011							
	Solde non réparti	Enseignement Recherche/soutien	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	TOTAL	
	1	2	3	4	5	6	
1 Solde au début de l'année		7 186 454	(3 989 236)	(2 877 621)	(273)	319 324	
2 Redressement des années précédentes Page 15						\$	
3 Revenus de l'année Page 5		25 385 299	968 205	343 720	87 366	26 784 590	
4 Dépenses de l'année Page 6		24 298 791	993 663	682 523	95 108	26 070 085	
5 Résultats de l'année		1 086 508	(25 458)	(338 803)	(7 742)	714 505	
6 Virements des autres soldes de fonds Page 16					(1 055)	(1 055)	
7 Virements à d'autres soldes de fonds Page 16						\$	
8 Solde à la fin de l'année	\$	8 272 962	(4 014 694)	(3 216 424)	(9 070)	1 032 774	
9 Répartition du solde de fonds							
10 Solde de fonds d'affectation d'origine interne		704 383				704 383	
11 Solde de fonds non affecté	0	7 568 579	(4 014 694)	(3 216 424)	(9 070)	328 391	
FONDS AVEC RESTRICTIONS							
CONCILIATION SOLDE DE FONDS D'AFFECTATION EXTERNE 2002-2003							
Télé-Université 978011							
							6
12 Solde au début de l'année							2 760 944
13 Plus : Fonds alloués Page 7							2 472 702
14 Moins : Fonds utilisés Page 8							3 176 217
15 Redressement années précédentes Page 15							\$
16 Virements des autres soldes de fonds Page 16							
17 Virements à d'autres soldes de fonds Page 16							(1 055)
18 Solde à la fin de l'année							2 058 484

DATE: 2003-11-21

Heure: 13:16

FONDS D'IMMOBILISATIONS				Page 3
CONCILIATION SOLDE DE FONDS 2002-2003				
Télé-Université				
978011				
	DÉBIT	CRÉDIT	SOLDE	
	1	2	3	
1 SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE				12 634 395
2 AJOUT DE CONTRIBUTIONS EXTERNES				
3 Subventions du gouvernement du Québec (Total des subventions de l'année à la page 13)		642 222		
4 Contribution du siège social de l'UQ				
5 Dons et subventions non gouvernementaux				
6 Contribution d'une fondation				
7 Revenus d'intérêts et de placements (comprenant ceux provenant des fonds en fiducies)				
8 Gains sur vente d'immobilisations		77		
9 Autres contributions				
10 TOTAL DES CONTRIBUTIONS EXTERNES				642 299
11 AJOUT DE CONTRIBUTIONS INTERNES				
12 Redressements des années antérieures Page 15		\$		
13 Immobilisations acquises à même les autres fonds Page 21		409 399		
14 Revenus du fonds de dotation Page 4		\$		
15 Virements d'autres fonds Page 16		\$		
16 Autres contributions internes				
17 TOTAL DES CONTRIBUTIONS INTERNES				409 399
20 DÉDUIRE: DÉDUCTIONS INTERNES				
21 Redressement des années antérieures Page 15		\$		
22 Virements à d'autres fonds Page 16		\$		
23 TOTAL DES DÉDUCTIONS INTERNES				\$
24 DÉDUIRE LES DÉPENSES				
25 Intérêts sur la dette à long terme				
26 Intérêts à court terme et frais bancaires				
27 Intérêts sur les contrats de location acquisition				
28 Pertes sur ventes d'immobilisations				
29 Amortissements d'immobilisations	1 875 325			
30 Radiation d'immobilisations	245 569			
31 Autres dépenses (comprenant l'amortissement des frais d'escompte)				
32 TOTAL DES DÉPENSES				2 120 894
33 SOLDE À LA FIN DE L'ANNÉE				11 565 199

DATE: 2003-11-21

HEURE: 13:16

CONCILIATION SOLDE DE FONDS 2002-2003 Télé-Université 978011							Page 4
		FONDS DE DOTATION					AUTRE FONDS
		Capital d'affectation interne	Capital d'affectation externe	Produits nets non transférés d'affectation interne	Produits nets non transférés d'affectation externe	TOTAL	
		1	2	3	4	5	6
1	Solde au début de l'année					\$\$	
2	AJOUTER:						
3	Dons et dotations					\$\$	
4	Redressement Page 15					\$\$	\$\$
5	Virements des autres fonds Page 16					\$\$	\$\$
6	Revenus de placements					\$\$	
7	Gains sur vente de placements					\$\$	
8	Transferts des produits nets non transférés					\$\$	
9	Autres Ajouts					\$\$	
10	TOTAL DES AJOUTS	\$	\$	\$	\$	\$\$	\$
11	DÉDUCTIONS						
12	Virements aux autres fonds Page 16					\$\$	\$\$
13	Redressement Page 15					\$\$	\$\$
14	Frais d'opération					\$\$	
15	Perte sur vente de placements					\$\$	
16	Transferts aux solde de fonds - capital					\$\$	
17	Contributions au Fonds de fonctionnement					\$\$	
18	Contributions au Fonds avec restrictions					\$\$	
19	Contributions au Fonds d'immobilisations					\$\$	
20	Autres déductions					\$\$	
21	TOTAL DES DÉDUCTIONS	\$	\$	\$	\$	\$\$	\$
22	SOLDE À LA FIN DE L'ANNÉE	\$	\$	\$	\$	\$\$	\$

FONDS DE FONCTIONNEMENT
REVENUS 2002-2003
Télé-Université
978 011

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1 Droits de scolarité (401)	3 337 318					128 125			3 465 443
2 Forfaitaires étudiants étrangers (402)				127 012					127 012
3 Forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)				11 612					11 612
4 Cotisations des étudiants (405)							179 982		179 982
5 Autres revenus provenant des étudiants (450-461)	1 503 674	0	0	678 000	0	0	0	0	2 181 674
6 Total des revenus provenant des étudiants	4 840 992	0	0	816 623	0	128 125	179 982	0	5 965 722
7 Subvention MEQ-ES (515) (conciliation Page 9)				18 746 920			160 700		18 907 620
8 Autres subventions provinciales (405, 410)	0	0	0	0	0	9 550	0	0	9 550
9 Subventions fédérales (415, 420)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10 Autres Subventions (425, 426, 430)	421 210	8 000	12 706	5 574	16 707	4 000	3 021	0	471 218
11 Total des subventions	421 210	8 000	12 706	18 752 494	16 707	13 550	163 721	0	19 386 388
12 Revenus d'intérêts (435, 440)	0	0	0	28 492	0	0	0	0	28 492
13 Revenus provenant du fonds de dotation (445) Page 3	0	0	0	0	0	0	0	0	0
14 Revenus provenant d'une fondation (446)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15 Recouvrement de coûts indirects (465)	15 029	0	0	149 281	0	0	0	0	164 310
16 Ventes externes (460)	55 594	0	12	0	0	826 530	17	0	882 153
17 Autres revenus (466, 470) Page 18	64 653	0	799	200 150	2 557	0	0	87 366	355 525
18 Total des revenus autres	135 276	0	811	377 923	2 557	826 530	17	87 366	1 430 480
19 TOTAL DES REVENUS	5 397 479	8 000	13 517	19 947 040	19 264	958 205	343 720	87 366	26 784 590

FONDS DE FONCTIONNEMENT DÉPENSES 2002-2003 Télé-Université 978 011										Page 6
	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Page 20	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1	Masses salariales									
2	Direction	563 113	0	288 856	697 437	48 824	170 998	55 189	0	1 824 417
3	Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0	
4	Professeur-chercheur	3 473 706	42 163	0	1 222	0	303 757	0	0	3 820 846
5	Chargés de cours	0	0	0	0	0	0	0	0	
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	3 374 291	127 851	0	19 573	0	16 266	0	0	3 537 983
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	0	0	0	0	0	0	0	0	
8	Personnel professionnel non-enseignant	3 090 233	135 045	719 463	566 280	0	183 009	137 330	0	4 831 359
9	Personnel de soutien technique	548 742	19 152	418 264	499 006	46 506	1 874	0	0	1 533 544
10	Personnel de soutien de bureau	818 071	74 345	226 425	1 171 464	117 250	121 284	342 657	0	2 871 496
11	Personnel de métier et personnel ouvrier	0	0	0	0	0	0	0	0	0
12	Avantages sociaux (700) (Détailé Page 17)	1 923 251	62 966	294 428	541 019	38 621	122 048	99 738	0	3 082 070
13	Total des masses salariales et des avantages sociaux	13 791 406	461 522	1 947 436	3 496 001	251 200	919 238	634 914	0	21 501 716
14	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15	Postdoctoraux (706)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Formation et perfectionnement (710)	15 878	17 632	(5 931)	82 461	0	0	0	0	110 039
17	Frais de déplacement et de représentation (715 720 725 730)	112 412	56 575	15 812	59 653	2 945	27 331	6 493	0	281 220
18	Bourses (735)	563	0	0	0	0	0	36 509	0	37 072
19	Dépenses de subventions et cotisations (740 871)	(148 168)	2 460	7 633	56 526	400	1 283	0	0	(79 866)
20	Fournitures et matériels (745)	1 566 336	7 788	162 580	36 193	79 949	31 490	4 580	0	1 888 916
21	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	709 527	22 180	25 122	148 184	308 765	13 323	0	95 108	1 322 208
23	Volumes et périodiques (750)	2 340	3 948	35 103	1 116	0	0	0	0	42 507
24	Dépenses reliées aux bâtiments (805,810,815,820,826,827,841 et 846)	42 612	0	38 780	597	337 266	0	0	0	419 254
25	Locations de locaux (840, 845)	48 610	0	0	0	0	959	0	0	49 569
26	Immobilisations - Achats et locations (825, 830, 835)	120 650	22 569	249 145	1 086	61 055	0	27	0	454 530
27	Dépenses d'intérêts (850, 855)	0	0	0	68 642	0	39	0	0	68 681
28	Transfert de coûts indirectes (865)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
29	Autres dépenses (860, 870) Page 18	1 829	0	0	(27 592)	0	0	0	0	(25 763)
30	Total des dépenses autres	2 472 587	133 151	528 245	426 866	790 379	74 425	47 609	95 108	4 568 369
31	Virements interfonctions (877)	1 192 078	0	(508 771)	(630 535)	(52 772)	0	0	0	0
32	Ventes internes (878)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
33	Total avant dépenses exceptionnelles	17 456 071	594 672	1 966 909	3 292 332	988 807	993 663	682 523	95 108	26 070 085
34	Dépenses exceptionnelles (880) Page 19	0	0	0	0	0	0	0	0	0
35	TOTAL DES DÉPENSES	17 456 071	594 672	1 966 909	3 292 332	988 807	993 663	682 523	95 108	26 070 085

FONDS AVEC RESTRICTIONS									
REVENUS 2002-2003									
Télé-Université									
978 011									
	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1 Subvention MEQ-ES (475) (Page 9)	3 700	0	0	0	0	0	27 200	0	30 900
2 Autres subventions provinciales (490, 495, 410)	0	276 931	62 370	0	0	0	0	0	339 301
3 Subventions fédérales (415, 420)	185 338	762 669	0	0	0	0	0	0	948 006
4 Autres Subventions (425, 426, 430)	0	1 149 351	0	0	0	0	0	0	1 149 351
5 Total des subventions	189 038	2 188 951	62 370	0	0	0	27 200	0	2 467 558
6 Intérêts et dividendes (435)	0	0	0	0	0	5 144	0	0	5 144
7 Revenus provenant du fonds de dotation (445) Page 3	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8 Revenus provenant d'une fondation (446)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
9 Ventes externes (460)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10 Ventes aux étudiants (461)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
11 Autres revenus (466, 470) Page 18	0	0	0	0	0	0	0	0	0
12 Total des revenus autres	0	0	0	0	0	5 144	0	0	5 144
13 TOTAL DES REVENUS	189 038	2 188 951	62 370	0	0	5 144	27 200	0	2 472 702

FONDS AVEC RESTRICTIONS									
DÉPENSES 2002-2003									
Télé-Université									
978 011									
	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1 Masses salariales									
2 Direction	0	0	0	0	0	53 968	0	0	53 968
3 Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4 Professeur-chercheur	0	102 367	0	0	0	18 352	0	0	120 719
5 Chargés de cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	18 317	438 597	0	0	0	41 146	0	0	498 060
7 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8 Personnel professionnel non-enseignant	64 883	679 744	18 626	0	0	116 972	0	0	880 225
9 Personnel de soutien technique	17 242	40 358	13 940	0	0	7 532	0	0	79 073
10 Personnel de soutien de bureau	34 307	27 734	2 017	0	0	54 330	0	0	118 388
11 Personnel de métier et personnel ouvrier	0	0	0	0	0	0	0	0	0
12 Avantages sociaux (700) (Détailé Page 17)	22 881	155 206	6 227	0	0	45 614	0	0	229 928
13 Total des masses salariales et des avantages sociaux	157 629	1 444 007	40 810	0	0	337 915	0	0	1 980 361
14 Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15 Postdoctoraux (706)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16 Formation et perfectionnement (710)	1 861	1 441	21 560	0	0	53 812	0	0	78 673
17 Frais de déplacement et de représentation (715 720 725 730)	3 916	103 815	0	0	0	258 613	0	0	366 344
18 Bourses (735)	0	0	0	0	0	0	9 512	0	9 512
19 Dépenses de subventions et cotisations (740, 871)	0	192	0	0	0	0	0	0	192
20 Fournitures et matériels (745)	9 894	20 761	0	0	0	44 676	0	0	75 331
21 Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22 Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	24 377	102 445	0	0	0	253 443	0	0	380 264
23 Volumes et périodiques (750)	0	3 861	0	0	0	0	0	0	3 861
24 Dépenses reliées aux bâtiments (805, 810, 815, 820 826, 827, 841 et 846)	0	6 911	0	0	0	0	0	0	6 911
25 Locations de locaux (840, 845)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26 Immobilisations - Achats et locations (825, 830, 835)	1 395	106 676	0	0	0	2 385	0	0	110 458
27 Dépenses d'intérêts (850, 855)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
28 Transfert de coûts indirects (865)	1 017	12 446	0	0	0	150 847	0	0	164 310
29 Autres dépenses (860, 870) Page 18	0	0	0	0	0	0	0	0	0
30 Total des dépenses autres	42 459	358 550	21 560	0	0	763 776	9 512	0	1 195 857
31 Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
32 Ventes internes (878)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
33 Total avant dépenses exceptionnelles	200 088	1 802 556	62 370	0	0	1 101 690	9 512	0	3 176 217
34 Dépenses exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0
35 TOTAL DES DÉPENSES	200 088	1 802 556	62 370	0	0	1 101 690	9 512	0	3 176 217

TÉLÉ-UNIVERSITÉ

VOLUME 1

ÉTAT DU TRAITEMENT
2002-2003

30 septembre 2003



Rapport des vérificateurs

Aux membres du conseil d'administration de
Télé-université

Nous avons vérifié les relevés de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt du Québec des membres du personnel de direction supérieure et des autres catégories de personnel de direction inclus dans l'état du traitement de Télé-université pour l'exercice terminé le 31 mai 2003, lesquels ont été établis conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire. La responsabilité de ces informations financières incombe à la direction de Télé-université. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces informations financières en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux exigences énoncées par le ministère de l'Éducation du Québec dans le Mandat de vérification externe des universités québécoises et conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les informations financières sont exemptes d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les informations financières. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des informations financières.

À notre avis, ces relevés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle des informations financières portant sur la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt du Québec des membres du personnel de direction supérieure et des autres catégories de personnel de direction de Télé-université pour l'exercice terminé le 31 mai 2003 selon les dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire.

Raymond Chabot Grant Thornton

Comptables agréés

Québec

Le 9 septembre 2003

140, Grande Allée Est
Bureau 200
Québec (Québec) G1R 5P7
Téléphone: (418) 647-3151
Télécopieur: (418) 647-5939

5790, boul. Étienne-Dallaire
Bureau 103
Lévis (Québec) G6V 8V6
Téléphone: (418) 835-3965
Télécopieur: (418) 835-3975

NOM DE L'UNIVERSITÉ : Télé-université

NUMÉRO DE L'UNIVERSITÉ 978011

ÉTAT DE TRAITEMENT 2002-2003

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL

DATE : 30 Septembre 2003

ADMINISTRATEURS :


Carin Bittel

État du traitement

Établissement:
Année financière:

Télé-Université
2002-2003

Page 1 de 3

[illegible]

(1) La valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non-exercés pendant l'année 2002-2003 apparaît en note complémentaire à l'état du traitement.

État du traitement

Page 2 de 3

Établissement: Télé-Université
Année financière: 2002-2003

Autres catégories de personnel de direction		Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)		
Catégorie de personnel	Effectif total [□] de la catégorie	Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments de traitement
Personnel de direction des composantes de l'établissement [□]	10,00	Le plus élevé	110 757 \$	1 793 \$
		Moyenne	89 439 \$	1 191 \$
		Le moins élevé	70 608 \$	337 \$
Personnel de direction des services	8,00	Le plus élevé	102 880 \$	1 971 \$
		Moyenne	84 754 \$	1 437 \$
		Le moins élevé	79 757 \$	456 \$
Personnel de de gérance des emplois de soutien	0,00	Le plus élevé		
		Moyenne		
		Le moins élevé		

[□] Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.

[□] En équivalence temps complet, le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.

Établissement:
Année financière:

Télé-Université
2002-2003**VALEUR PÉCUNIAIRE NON VÉRIFIÉE DES ALLOCATIONS ET DES FRAIS REMBOURSÉS**[illegible]

ⁿ S'applique aux personnes qui ont perçu des remboursements de frais ou d'allocations; ne s'applique pas autrement.

(⁷⁷) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.

TÉLÉ-UNIVERSITÉ

VOLUME 2

**RAPPORT 2002-2003 SUR LA PERFORMANCE
ET LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT**

SEPTEMBRE 2003



TÉLÉ-UNIVERSITÉ

Rapport sur la performance

Volet académique

2002-2003

*Soumis en réponse aux exigences de l'Article 4.6 de la Loi 95,
loi modifiant la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*

Le 10 septembre 2003

TABLE DE CONTENU

Introduction

Section 1

Les indicateurs de performance liés à la clientèle

Contexte et faits saillants

Tableau 1 Répartition des inscriptions à la Télé-université

Tableau 2 Répartition des inscriptions dans les programmes de baccalauréats

Tableau 3 Répartition des nouvelles inscriptions dans les programmes de baccalauréats

Tableau 4 Répartition des grades de bachelier octroyés

Tableau 5 Durée moyenne des études pour l'obtention d'un grade de bachelier

Section 2

L'encadrement des étudiants et la diffusion des cours

Contexte et réalisations

Tableau 6 Dénombrement des cours en diffusion

Tableau 7 Mesures d'encadrement des étudiants

Section 3

Un développement de la programmation en partenariat

Contexte et faits saillants des ententes conclues

La recherche

Tableau 8 Liste des ententes de partenariat conclues

Tableau 9 Liste des ententes relatives au développement et la commercialisation de produits technologiques aux fins de formation à distance en 2002-2003

Annexe

Règle particulière : Grade de bachelière ou de bachelier issu d'un cumul

INTRODUCTION

Le présent document a été préparé pour répondre aux obligations faites aux établissements universitaires en vertu de l'article 4,6 de la Loi 95, *loi modifiant la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* pour l'année 2002-2003. Les données sont regroupées en section.

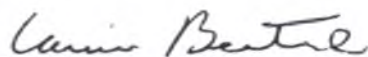
La section 1 présente, en cinq tableaux, les indicateurs liés à la clientèle étudiante inscrite à la Télé-université. Les données correspondent au dénombrement de la clientèle effectué aux fins de financement. Le tableau 1 présente les données générales, tous cycles confondus, alors que les tableaux 2 et 3 portent uniquement sur la clientèle des programmes de baccalauréat offerts par la Télé-université.

Les tableaux 4 et 5 mettent en valeur le caractère spécifique de la Télé-université quant à son apport à la formation continue de la population adulte québécoise. Les données exigées par la Loi 95 relatives à la réussite et à la durée des études, *par secteur disciplinaire, pour chacun des grades*, intègrent le dénombrement de la clientèle étudiante en poursuite d'un grade de bachelier par cumul. L'accès à un grade de bachelier par cumul est, à la Télé-université, régi par une règle particulière qui exige de l'étudiant une planification de sa démarche et lorsque besoin est, la réussite de cours complémentaires. Cette règle particulière figure en annexe au rapport. Les données relatives aux grades octroyés selon la voie suivie : baccalauréat ou grade de bachelier par cumul sont l'objet du tableau 4 alors que le tableau 5 présente la durée moyenne des études de la clientèle de ces programmes.

La section 2 porte sur l'encadrement des étudiants et la diffusion des cours. Le tableau 6 offre une vue d'ensemble de la répartition des cours selon leur niveau de modernisation technologique, leur mode de diffusion et le type d'encadrement utilisé. Le tableau 7 décrit les diverses mesures d'encadrement mises en place pour soutenir l'étudiant dans ses études.

La section 3 traite du partenariat. La Télé-université mise sur le partenariat pour poursuivre son développement et intensifier sa présence au Québec et ailleurs dans le monde. La liste des ententes conclues en 2002-2003 est l'objet du tableaux 8 et celle relative au développement et à la commercialisation de produits technologiques du tableau 9.

La directrice de l'enseignement et de la recherche,



Louise Bertrand

SECTION 1

Les indicateurs de performance liés à la clientèle

Contexte

La Télé-université est un établissement ayant pour mission d'offrir de l'enseignement universitaire par le mode de la formation à distance. Sa mission diffère de celle des autres établissements d'enseignement universitaire en ce sens qu'elle est la seule université au Québec à pratiquer exclusivement le mode d'enseignement à distance depuis sa création en 1972. Elle accueille principalement une clientèle adulte en quête d'un perfectionnement professionnel requis par l'évolution des exigences du milieu du travail.

Faits saillants

En mars 2001, la Télé-université s'engageait par un contrat de performance à analyser sa performance sous différents angles correspondant à sa mission exclusivement à distance, mission qu'elle réalise dans le cadre d'une communauté de plus en plus virtuelle. Deux ans après la signature, la Télé-université est en mesure de fournir les premières réalisations découlant des moyens pris pour améliorer la persévérance et la réussite des étudiants et des étudiantes. En effet, on retient que le taux global de réussite (crédits réussis et crédits inscrits) a augmenté de 77% en 1998-1999 à 79,9 en 2001-2003. On note aussi que le taux de ses inscriptions dans ses programmes spécifiques est passé de 72% en 1999-2000 à 74,4% en 2001-2003. La Télé-université a de plus réussi à maintenir le niveau de sa clientèle provenant des transferts de crédits autour de 25% de l'effectif étudiant.

Une clientèle à temps partiel : pour l'ensemble des inscriptions dénombrées en 2002-2003, 85,7 % sont des inscriptions à des cours ou activités suivis selon un rythme d'études à temps partiel. Dans les programmes de baccalauréat offerts, les inscriptions selon ce rythme d'études représentent 55,5 %.

Une clientèle majoritairement féminine : la clientèle féminine constitue 68,2 % de l'ensemble des inscriptions dénombrées. Dans les programmes de baccalauréat offerts, cette proportion est de 66,3 %.

Une clientèle privilégiant la formation courte : la clientèle dans les programmes de certificat et les programmes courts au premier cycle et les diplômes au cycle supérieur représente 57,6 % et celle ayant optée pour le statut d'étudiant libre 5,6 % de l'ensemble des inscriptions dénombrées en 2002-2003. Celle des programmes de baccalauréat compte pour 11,3 % du total des inscrits.

Une clientèle inscrite dans les programmes des autres universités : 24 % des inscriptions de la Télé-université sont constituées d'étudiants venant des autres établissements universitaires québécois.

Une clientèle privilégiant le cumul pour accéder au grade de bachelier : la Télé-université a octroyé 125 grades de bachelier en 2002-2003. De ce nombre, 84 ont été obtenus par cumul de certificats dont 13 suivis selon un rythme d'études à temps complet et 73 selon un rythme d'études à temps partiel.

TABLEAU 1
Répartition des inscriptions selon le régime d'études

TABLEAU 1							
Répartition des inscriptions selon le régime d'études							
PROGRAMMES ET STATUT	TRIMESTRES						TOTAL
	ÉTÉ 2002 ⁽¹⁾		AUTOMNE 2002 ⁽¹⁾		HIVER 2003 ⁽¹⁾		
	plein temps	temps partiel	plein temps	temps partiel	plein temps	temps partiel	
Doctorat, maîtrise et DESS	12	75	151	200	31	162	631
Programmes courts (cycles supérieurs)	8	61	13	119	34	176	411
Baccalauréats	249	339	582	661	524	691	3046
Certificats	437	2046	892	4738	660	3841	12614
Programmes courts (premier cycle)	12	317	23	903	29	717	2001
Études libres et propédeutique	12	471	18	539	18	462	1520
Ententes interuniversitaires	17	2086	3	1665	8	1751	5530
SOUS TOTAL	747	5395	1682	8825	1304	7800	25 753
GRAND TOTAL + (EEETP)	6 142 (655.67 EEETP)		10 507 (1052.23 EEETP)		9 104 (923.13 EEETP)		25 753

Source : (1) Déclaration de clientèle, Bureau du registraire, Télé-université

Traitement : Direction des études, Télé-université

TABLEAU 2
Répartition des inscriptions dans les programmes de baccalauréats
selon le régime d'études

PROGRAMMES	TRIMESTRES						TOTAL
	ÉTÉ 2002 ⁽¹⁾		AUTOMNE 2002 ⁽¹⁾		HIVER 2003 ⁽¹⁾		
	plein temps	temps partiel	plein temps	temps partiel	plein temps	temps partiel	
Baccalauréat en administration	170	257	350	482	290	499	2048
Baccalauréat ès arts	25	30	86	60	84	66	351
Baccalauréat ès sciences	-	-	10	15	20	21	66
Baccalauréat en communication	54	52	136	104	130	105	581
SOUS TOTAL	249	339	582	661	524	691	3046
GRAND TOTAL	588		1243		1215		3046

Source : (1) Déclaration de clientèle, Bureau du registraire, Télé-université

Traitement : Direction des études, Télé-université

TABLEAU 3
Répartition des nouvelles inscriptions dans les programmes de baccalauréats
selon le régime d'études

PROGRAMMES	TRIMESTRES						TOTAL
	ÉTÉ 2002 ⁽¹⁾		AUTOMNE 2002 ⁽¹⁾		HIVER 2003 ⁽¹⁾		
	Plein temps	temps partiel	plein temps	temps partiel	plein temps	temps partiel	
Baccalauréat en administration	59	82	151	231	181	296	1000
Baccalauréat ès arts	13	18	65	41	76	52	265
Baccalauréat ès sciences	-	-	10	15	20	21	66
Baccalauréat en communication	8	5	47	24	67	47	198
SOUS TOTAL	80	105	273	311	344	416	1529
GRAND TOTAL	185		584		760		1529

Source : (1) Déclaration de clientèle, Bureau du registraire, Télé-université

Traitement : Direction des études, Télé-université

TABLEAU 4
Répartition des grades de bachelier octroyés
selon le genre de programmes, le secteur disciplinaire de cumul,
le régime des études et le sexe

GRADES	TRIMESTRES												TOTAL
	ÉTÉ 2002				AUTOMNE 2002				HIVER 2003				
	plein temps		temps partiel		plein temps		temps partiel		plein temps		temps partiel		
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
Baccalauréat en administration	1	-	4	1	3	3	3	3	1	2	6	4	31
Baccalauréat en communication	-	1	-	1	-	1	-	-	-	2	1	2	8
Baccalauréat général ès arts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bachelier en Administration des affaires	1	-	1	4	2	1	7	14	-	-	6	5	41
Baccalauréat en administration (GRH)	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	2
Bachelier en Éducation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bachelier ès Sciences appliquées	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1
Bachelier ès Arts	-	1	-	5	-	3	7	5	1	2	3	9	36
Bachelier ès Sciences	1	-	1	1	-	1	-	2	-	-	-	-	6
SOUS TOTAL	3	2	6	12	5	9	18	26	2	6	16	20	125
TOTAL H+F	5		18		14		44		8		36		125

Source : Bureau du registraire et Direction des études, Télé-université
 Traitement : Direction des études, Télé-université

TABLEAU 5
Durée moyenne des études pour l'obtention d'un grade de bachelier
2002-2003

GRADES	TEMPS PLEIN			TEMPS PARTIEL		
	Nombre	Durée moyenne		Nombre	Durée moyenne	
		Trimestres	Années		Trimestres	Années
Baccalauréat en administration	10	8.8	2.9	21	15.5	5.2
Baccalauréat en communication	4	8.5	2.8	4	20.3	6.8
Baccalauréat général ès arts	-	-	-	-	-	-
Bachelier en adm. des affaires	4	9.25	3.1	37	20.5	6.8
Bachelier en administration (GRH)	-	-	-	2	19	6.3
Bachelier en Éducation	-	-	-	-	-	-
Bachelier en Sciences appliquées	-	-	-	1	14	4.7
Bachelier ès Arts	7	9	3	29	18.7	6.2
Bachelier ès Sciences	2	9	3	4	20.5	6.8

Source : Bureau du registraire et Direction des études, Télé-université
 Traitement : Direction des études, Télé-université

SECTION 2

L'encadrement des étudiants et la diffusion des cours

Contexte

La Télé-université se distingue de la plupart des autres établissements universitaires actifs en formation à distance par le type d'encadrement qu'elle offre à ses étudiants. L'encadrement se caractérise par un suivi individualisé des étudiants sous forme de tutorat personnalisé. Les mesures d'encadrement mises en place par la Télé-université et décrites aux pages suivantes se rapportent tant à l'encadrement offert dans les programmes que dans les cours. Ces mesures d'encadrement évoluent au rythme de la modernisation technologique de l'offre des programmes et des cours qui font appel aux nouvelles technologies de communication mais, également, à celui de la demande et des besoins de notre clientèle.

En 2002-2003, l'utilisation des nouvelles technologies comme moyen d'encadrement des étudiants dans les programmes et les cours, a nécessité le développement d'un fonctionnement intégralement virtuel. L'application de la virtualité à l'enseignement exige une pédagogie nouvelle et l'adaptation à des technologies en constante évolution. La Télé-université dispose à ce jour de deux interfaces fonctionnelles supportant un certain nombre de cours. Il reste toutefois des développements à faire pour les modulariser, les rendre plus conviviaux et les intégrer parfaitement aux outils du campus virtuel de même qu'au système de gestion du dossier étudiant. Un projet d'intégration est présentement en cours. La Télé-université a consacré beaucoup d'efforts à l'arrimage de ces outils pédagogiques en ligne avec le système de gestion du dossier étudiant et un site web qui s'améliore constamment.

Enfin, dans le but d'améliorer les contacts entre les étudiants, les tuteurs et les professeurs, afin aussi de favoriser la socialisation et un meilleur encadrement et par conséquent, la persévérance aux études, la Télé-université a poursuivi la modernisation de l'infrastructure des télécommunications destinée aux étudiants et aux personnes tutrices. Elle a de ce fait augmenté la bande passante entre les serveurs de diffusion et les serveurs web et amélioré l'accès par modem aux serveurs de la Télunq. Elle a aussi amélioré sa vitesse de réponse aux étudiants par une mise à niveau des équipements informatiques et des liens réseaux du bureau du registraire et du service d'accueil et de renseignements.

Réalisations de l'année 2002-2003

Au cours de 2002-2003, la Télé-université a poursuivi la mise en œuvre de l'accès télématique dans les cours. Cet accès concerne tous les cours de l'établissement. De plus, un nombre grandissant de cours est offert par le biais des nouvelles technologies.

TABLEAU 6
Dénombrement des cours en diffusion en 2002-2003
selon le niveau de modernisation technologique, le mode de diffusion et le type d'encadrement

Modernisation technologique	Mode de diffusion des cours	Type d'encadrement	Cours en diffusion (nbr)
NIVEAU 1: Accès télématique	Texte et multimédias sur support imprimé, cassettes audio, vidéocassettes ou disquettes (logiciels);	Téléphonique, messagerie électronique et conférence télématique	254
NIVEAU 2: Modernisation légère	Texte et multimédias sur support imprimé, cassettes audio, vidéocassettes ou disquettes (logiciels) avec une plus grande utilisation des nouvelles technologies, notamment le WEB ;	Téléphonique et télématique	43
NIVEAU 3: Modernisation lourde	Multimédias sur support CD-ROM ou diffusion du cours basé uniquement sur site WEB	Téléphonique et télématique	39
TOTAL			336

Source : Direction de l'enseignement et de la recherche, Télé-université
 Traitement : Direction des études, Télé-université

TABLEAU 7

MESURES D'ENCADREMENT DES ÉTUDIANTS

Titre de l'activité	Description	Objectif	Commentaire
Politique institutionnelle sur l'encadrement des étudiants de premier cycle à la Télé-université.	L'encadrement a pour but de répondre aux besoins généraux qu'éprouvent habituellement les étudiants de niveau universitaire et aux besoins spécifiques liés aux conditions particulières de l'enseignement à distance. Les services mis à la disposition des étudiants sont : services d'accueil et de suivi et services de soutien à la démarche d'apprentissage.	Définir les services d'encadrement mis à la disposition des étudiants dans les programmes, les cours et autres activités. Fournir un cadre institutionnel. Favoriser la cohérence des interventions.	
Encadrement télématique destiné aux étudiants du certificat en Informatique appliquée à l'organisation.	L'encadrement télématique utilise les technologies numériques et l'autoroute de l'information (Internet) pour relier les étudiants et les personnes tutrices et les membres du programme de certificat en IAO. Les principaux outils numériques utilisés sont le courrier électronique et les conférences assistées par ordinateur (CAO). À l'aide de ces outils les étudiants peuvent communiquer avec la personne tutrice qui lui est assignée, les différents membres du programme de même qu'avec les autres étudiants de son groupe ou d'autres groupes. Ils peuvent ainsi obtenir des réponses à diverses thématiques ou questionnement se rapportant au contenu du cours ou à divers aspects administratifs reliés au cours ou au programme d'étude.	Fournir aux étudiants le support requis à leur cheminement (objectif pédagogique) tout en les habilitant aux nouveaux modes de transmission (objectif du programme en IAO) dans leurs requêtes auprès des personnes tutrices et des autres étudiants.	
Outils méthodologiques pour les étudiants de l'unité d'enseignement et de recherche Travail, économie et gestion.	Fascicules : "Le certificat en gestion du travail de bureau"; "Le certificat en relations industrielles"; "Étudier à la Télé-université"; "L'ABC de la rédaction"; "Stratégies d'étude"; Outils méthodologiques accessibles par Internet (la lecture active ; la préparation aux examens "en ligne" ; l'essai ; l'étude de cas ; la recherche d'information dans Internet ; l'examen sous surveillance).	Donner des outils aux étudiants afin de les aider à mieux cheminer à travers leur programme de formation à distance.	Les outils méthodologiques accessibles par Internet ont été développés dans le cadre des cours ADM 2005 et ADM 3005, cours comportant un encadrement télématique, et du DESS en finance d'entreprise.
Fascicules : • certificat en intégration des technologies informatiques en éducation (ITIÉ) • certificat en Sciences de l'environnement • programme court en soins infirmiers	Chaque fascicule présente le programme concerné, ses objectifs et ses cours. Une démarche de planification de cheminement personnel est également proposée à l'étudiant. De plus, on y retrouve la description des cours du programme.	Donner à l'étudiant des outils qui lui permettent de mieux cheminer à travers son programme de formation à distance.	
Fiches de correction détaillée à l'intention des étudiants mais à l'usage du tuteur.	Cette fiche à l'usage de la personne tutrice est envoyée à l'étudiant. Elle permet de fournir une rétroaction détaillée écrite à l'étudiant.	Que l'étudiant puisse bien saisir ses forces et ses faiblesses en rapport avec le cours suivi.	Une fiche de correction détaillée n'existe pas pour tous les cours mais pour certains cours des programmes seulement.

MESURES D'ENCADREMENT DES ÉTUDIANTS

Titre de l'activité	Description	Objectif	Commentaire
Guides à l'intention des personnes tutrices	Les tâches de tutorat : la rétroaction écrite. Le tuteur, la tutrice et le développement de l'autonomie de l'étudiant à distance. Les tâches de tutorat : L'entretien téléphonique individuel. Les audioconférences avec les étudiants de la Télé-université.	Fournir des outils de travail aux personnes tutrices et ainsi, leur permettre de bien faire leur travail auprès de la clientèle étudiante.	
Outils de tutorat	Outils de tutorat pour certains cours de l'unité d'enseignement et de recherche Science et technologie. Contient toutes les fiches de rétroaction nécessaires aux activités du cours.	Permettre aux personnes tutrices de bien faire leur travail de correcteur et ainsi fournir une rétroaction détaillée, adéquate et juste à l'étudiant.	Les outils de tutorat existent pour les cours suivants : SSI1003, SSI1013, SSI1015 et SSI1020 du programme court en soins infirmiers de même que pour les cours INF3070 et INF3080 du certificat en Intégration des technologies informatiques en éducation.
"Fiches descriptives" des cours et des programmes de l'Unité d'enseignement et de recherche (UER) Sciences humaines, lettres et communications	Des fiches décrivant les cours et les programmes de façon détaillée sont fournies au besoin aux étudiants qui en font la demande auprès du Service d'accueil et de renseignements. Il s'agit essentiellement d'étudiants ayant besoin d'informations supplémentaires pour faire un choix de cours ou de programme. Les informations détaillées concernent le contenu, les objectifs et les orientations du cours ; la démarche pédagogique et les activités d'apprentissage ; les travaux d'évaluation.	Aider les étudiants à faire un choix de cours éclairé.	
Guides d'étude :	Un guide d'étude est rattaché à chaque programme de 30 crédits ou plus. Il est expédié à l'étudiant à son entrée dans le programme. Il contient une présentation détaillée du programme, de sa structure, de ses objectifs et de son approche ; des conseils pour guider le choix de cheminement de l'étudiant ; la description des cours et de leurs liens ; les coordonnées des ressources à contacter.	Accueillir l'étudiant dans le programme en lui fournissant une information détaillée sur le programme et ses cours, des conseils de cheminement et des indications sur les ressources accessibles.	
Fascicules d'accueil et de soutien à l'étudiant à distance : - Étudier à la Télé-université - L'ABC de la rédaction - Stratégies d'étude - Étudier à distance et développer son autonomie	<i>Étudier à la Télé-université</i> aide le nouvel étudiant à se familiariser avec les particularités de l'apprentissage à distance. Il est expédié à tout étudiant qui s'inscrit pour la première fois à la Télé-université. Les trois autres fascicules fournissent des méthodes et des conseils sur diverses facettes du "métier d'étudiant" : lecture active, rédaction, gestion du temps, préparation aux examens, etc. Ils sont fournis aux étudiants qui en font la demande.	Assurer un accueil particulier aux nouveaux étudiants, non familiers avec l'apprentissage à distance. Fournir une assistance concernant les habiletés requises en apprentissage, selon les besoins de l'étudiant	

MESURES D'ENCADREMENT DES ÉTUDIANTS

Titre de l'activité	Description	Objectif	Commentaire
Bulletin FAD destiné aux étudiants du diplôme d'études supérieures spécialisées en formation à distance.	Le Bulletin FAD est un bulletin de liaison destiné aux étudiants inscrits au diplôme susmentionné. Il est publié régulièrement à raison de six ou sept numéros par année. Il contient des informations sur les activités d'encadrement-programme, les offres de cours, les projets auxquels les étudiants pourraient être associés, et sert de rampe de lancement pour les appels de candidatures d'étudiants comme membre(s) du comité des programmes en formation à distance.	Faciliter chez les étudiants l'intégration des différents contenus des cours du programme ; favoriser la socialisation et la création d'un sentiment d'appartenance entre les membres du programme ; instaurer des activités de support entre étudiants; réfléchir et échanger sur certains thèmes en lien avec le programme.	
Rencontres d'encadrement-programme destinées aux étudiants du diplôme d'études supérieures spécialisées en formation à distance.	Rencontres mensuelles (de septembre à avril) par vidéo-audioconférence. Les étudiants sont invités à participer à ces activités en salle ou à distance. Les rencontres se déroulent sous forme d'atelier ou de présentation par une personne-ressource, ou certaines d'entre elles sont réservées aux étudiants pour leur séminaire de stage.	Faciliter chez les étudiants l'intégration des différents contenus des cours du programme ; favoriser la socialisation et la création d'un sentiment d'appartenance entre les membres du programme ; instaurer des activités de support entre étudiants; réfléchir et échanger sur certains thèmes en lien avec le programme.	
Journée d'étude destinée aux étudiants du diplôme d'études supérieures spécialisées en formation à distance.	La journée d'étude des étudiants du diplôme se tient généralement en mars par vidéo-audioconférence. Les étudiants sont invités à participer à cette journée en salle ou à distance. Les activités présentées portent sur divers thèmes touchant la formation à distance. Il peut s'agir d'exposés-discussion avec des personnes-ressources, de présentation de témoignages par des étudiants, d'atelier sur la recherche, etc. Cette journée se tient de 15 heures à 21 ou 22 heures.	Faciliter chez les étudiants l'intégration des différents contenus des cours du programme ; favoriser la socialisation et la création d'un sentiment d'appartenance entre les membres du programme ; instaurer des activités de support entre étudiant ; réfléchir et échanger sur certains thèmes en lien avec le programme.	
LE GUIDE	LE GUIDE est présenté sous forme de fascicules. Il contient notamment des informations sur la Télé-université, le programme de diplôme d'études supérieures en formation à distance, le support à l'étudiant, le service de la documentation de la Télé-université, une bibliographie générale sur la formation à distance, les aspects administratifs, le régime des études de deuxième cycle, les procédures d'inscription aux cours ouverts, les ressources techniques et matérielles, les coordonnées des superviseurs de stage accrédités et des responsables de l'encadrement.	Faciliter chez les étudiants l'intégration des différents contenus des cours du programme ; répondre aux questions des étudiants en complémentarité à l'annuaire de la Télé-université.	
Les audioconférences	Les audioconférences peuvent relier les appareils téléphoniques de plusieurs étudiants à la fois. Le système permet à chaque participant d'entre tous les autres et d'être entendu d'eux. Elle peut être utilisée comme activité de démarrage dans le programme, dans un cours, ou comme outil pour échanger de l'information, des expériences, pour livrer ou préciser des contenus ou pour débattre d'une question, etc. Elle est dirigée par un animateur désigné à l'avance et connu de tous.	Faciliter chez les étudiants l'intégration des différents contenus des cours du programme ; Favoriser la socialisation et la création d'un sentiment d'appartenance entre les membres du programme ; instaurer des activités de support entre étudiants; réfléchir et échanger sur certains thèmes en lien avec le programme	

MESURES D'ENCADREMENT DES ÉTUDIANTS

Titre de l'activité	Description	Objectif	Commentaire
Les activités télématiques	Le lien télématique permet à chaque étudiant de rejoindre d'autres personnes participant aux activités du programme, étudiants ou personnes-ressources. La télématique donne accès au babillard électronique du diplôme, au courrier électronique, à une téléconférence réservée aux étudiants du programme (la conférence FAD), et à d'autres services logés sur le site de la Télé-université	Faciliter chez les étudiants l'intégration des différents contenus des cours du programme Favoriser la socialisation et la création d'un sentiment d'appartenance entre les membres du programme ; instaurer des activités de support entre étudiants ; réfléchir et échanger sur certains thèmes en lien avec le programme.	
Service d'accueil et de renseignements	Ce service répond aux questions des demandeurs d'information et réfère les étudiants aux différents services de la Télé-université. Le personnel reçoit une formation particulière, atelier et simulation, sur la dynamique de la communication au téléphone.	Donner toute l'information et tous les renseignements pertinents sur les programmes et les cours de la Télé-université de même que sur le fonctionnement de la formation à distance, ses exigences et ses avantages.	
Mise en place d'un secteur de traitement des plaintes des étudiants.	Le traitement de toute plainte d'un étudiant répond à un processus à deux niveaux. D'une part, l'étudiant est référé à un responsable de traitement des plaintes identifié dans chacune des directions (académiques et administratives). La plainte est consignée sur support numérique. D'autre part, à défaut d'un règlement satisfaisant, la plainte est traitée à un second niveau par la Direction des études. Un rapport annuel avec recommandations est produit à la haute direction de l'établissement.	Assurer un service de qualité à la clientèle étudiante par l'amélioration des transactions entre l'étudiant et la Télé-université.	Implantation en 1994.
Un pas vers un diplôme	Guide pour la reconnaissance des acquis et analyse préliminaire des acquis et Baccalauréat par cumul.	Supporter l'étudiant dans sa demande de reconnaissance d'acquis pour l'analyse préliminaire de sa formation antérieure et de son expérience.	Implantation hiver 2003.
Brochure « Vade-mecum »	Document envoyé à tous les étudiants à chaque trimestre. Il rassemble toute l'information récente et officielle sur la Télé-université.	Informar l'étudiant au sujet de l'admission, l'abandon, l'inscription, les examens etc. et tout ce qui peut lui être utile de savoir dans son cheminement à la Télé-université.	Implantation Automne 2003.

Source : Direction des études, Télé-université

Traitement : Bureau de la recherche institutionnelle, Université du Québec et Direction des études, Télé-université

SECTION 3

Un développement de la programmation en partenariat

Le contexte

Dans son contrat de performance, la Télé-université s'engageait résolument à *développer de nouveaux programmes de formation dans des domaines prometteurs, à maintenir ses activités de recherche, à stimuler la création et le transfert de modèles d'enseignement à distance innovateurs, et rechercher des collaborations et des échanges de ses services avec des partenaires au Québec ou ailleurs dans le monde.*

Les partenariats ont toujours été associés au développement des cours et programmes de la Télé-université. Elle a à son actif une longue expérience du partenariat et elle a l'intention de poursuivre dans cette voie et de donner encore plus d'envergure à la collaboration interinstitutionnelle, aussi bien au sein du réseau de l'Université du Québec que sur la scène nationale et internationale.

Faits saillants des ententes conclues en 2002-2003

Des discussions se poursuivent actuellement avec une bonne douzaine d'institutions, tant dans le réseau de l'Université du Québec que dans le plus vaste réseau des universités, autour de projets ayant trait soit à la diffusion des enseignements existants de la Télé-université, soit au développement de nouveaux programmes.

En 2002-2003, les unités d'enseignement ont poursuivi leur engagement dans plusieurs ententes de collaboration, particulièrement avec des universités, visant la mise sur pied de services analogues et le développement de l'expertise de leur personnel en matière de gestion, de conception et de pratique de l'enseignement à distance.

Le développement d'un MBA pour cadres (« *executive* ») en consortium avec l'Université du Québec à Montréal : Le projet d'entente d'extension du programme de MBA pour cadres de l'UQAM a été approuvé par les instances. Le diplôme de MBA, en particulier, est l'objet d'un engouement sans précédent et les universités l'offrant à distance ont vu leurs clientèles augmenter de façon significative. L'Université Athabasca, qui a été, en 1996, la première à offrir un MBA *executive* en ligne compte aujourd'hui plus d'un millier d'étudiants, répartis à la grandeur du Canada et des États-Unis. Le Québec français est mal servi sous ce rapport. Seules les grandes universités offrent pour le moment un enseignement traditionnel sur ce thème. Ce partenariat permettra de tirer parti des nouvelles technologies d'enseignement, tout en revitalisant peut-être les enseignements déjà offerts sur campus. On peut également envisager, une fois le programme lancé, de le diffuser à l'échelle de la Francophonie, notamment à travers l'Europe française (en Suisse, où la Télé-université est déjà implantée, en France et en Belgique).

Le développement de la programmation en sciences comptables avec d'autres établissements : Forte de l'expérience acquise avec l'Ordre des CGA et tablant sur les demandes répétées qui lui sont faites pour de la formation en sciences comptables, la Télé-université souhaite unir ses forces à d'autres établissements afin d'élargir le répertoire des programmes offerts dans le domaine de la comptabilité. Grâce à ce partenariat, la Télé-université pourrait développer une concentration en comptabilité dans son baccalauréat en administration et éventuellement, offrir un baccalauréat spécialisé en sciences comptables.

On note également qu'un protocole d'entente sera signé bientôt avec l'UQAC et l'UQAR pour offrir en partenariat un Programme court de 2^e cycle d'accompagnement pour les aînés ainsi qu'une entente avec l'UQAM pour offrir un Programme court de premier cycle en gestion du tourisme.

En 2002-2003, on compte aussi des réalisations lors de négociation de protocoles, notamment avec le Groupe C, l'UQAM (pour le doctorat en informatique cognitive), l'Université d'Athabasca, etc. On note aussi la participation de la Télé-université au sein du *Advisory Committee* de la Canadian Virtual University/Université virtuelle canadienne.

La recherche

En 2002-2003, la recherche à la Télé-université est mise à contribution pour créer et expérimenter des modèles d'enseignement à distance innovateurs ainsi que pour faciliter leur transfert au Québec et ailleurs dans le monde, tant en milieu universitaire qu'auprès de partenaires sociaux et des entreprises.

D'ailleurs, les ententes conclues en 2002-2003 se rapportent principalement à des projets touchant la création, l'expérimentation et le transfert de modèles d'enseignement. Le Centre de recherche LICEF a connu une année productive, tant en ce qui concerne les projets, les publications, la diffusion, la formation d'étudiants, que le transfert de connaissances. Les activités du LICEF regroupent celles du CIRTA et de Technologies Cogigraph dont il est l'hôte. Le LICEF a poursuivi ses activités de transfert au sein de la Télé-université. Ainsi, de nombreux cours sont maintenant réalisés grâce à l'environnement Explora@. Il est aussi impliqué dans plusieurs ententes ou contrats concernant le développement et la commercialisation de produits technologiques aux fins de formation à distance.

Enfin, on note la participation du LICEF, du GIREFAD et des équipes regroupant des chercheurs de neuf autres établissements universitaires québécois dans le Centre interuniversitaire de recherche sur le télé-apprentissage (CIRTA).

TABLEAU 8
Liste des ententes de partenariat conclues en 2002-2003

IDENTIFICATION DU PROJET	PARTENAIRE	OBJET	DURÉE
Protocole d'entente	Cégep de Granby-Haute Yamaska	Offrir des services d'encadrement aux étudiants admis au Baccalauréat en administration et au Baccalauréat ès arts de la Téléuq	
Protocole d'entente	École de technologie supérieure	Offre de cours conjoints en technologie de l'information	
Protocole d'entente	La FOKAL et le FOHFAD en Haïti	Offre de cours de langues	
Protocole d'entente	Athabasca University	Accroître et étendre la collaboration entre les deux établissements aux bénéfices de leur clientèle respective de leurs programmations respectives	5 ans
Protocole d'entente	Association canadienne de l'éducation à distance	Publication du volet francophone de l'édition de la Revue de l'éducation à distance	4 ans renouvelable
Protocole d'entente	L'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec	Développement et offre d'un programme court de 2 ^e cycle orienté sur la performance financière et donnant accès au programme de DESS en finance d'entreprise	5 ans
Protocole d'entente	Institut Canadien du crédit	Offrir aux membres le programme de Certificat en administration des services (Cheminement en gestion du crédit) et Assurance de dommages)	
Protocole d'entente	Chambre de l'assurance de dommages	Offrir aux membres le programme de Certificat en administration des services (Cheminement en assurance de dommages) et le Programme court de premier cycle en gestion des risques.	
Accord spécifique n° 1	Athabasca University	Définir les éléments de mise en œuvre relatifs aux programmes pouvant être intégrés dans les cheminements de différents diplômes.	
Protocole d'entente	Université du Québec à Montréal (UQAM)	Extension du MBA pour cadres (programme conjoint) Développement du cours INF 3065 Offre conjointe du Doctorat en informatique cognitive	
Protocole d'entente	Université Ivoiréo-canadienne d'Abidjan	Offre du cours ADM 1015	
Entente n° 5	Centre romand d'enseignement à distance (CRED)	Déterminer le mandat du CRED et les modalités de collaboration entre les parties pour l'offre d'un cours en informatique appliquée à l'éducation	5 ans
Protocole d'entente	L'UQAR, l'UQAC	Programme court de 2 ^e cycle d'accompagnement des aînées	
Protocole d'entente	L'UQAM	Programme court de 1 ^{er} cycle en gestion du tourisme	

Source : Direction de l'enseignement et de la recherche, Télé-université
 Traitement : Direction des études, Télé-université

TABLEAU 9

**Liste des ententes relatives au développement et à la commercialisation
de produits technologiques aux fins de formation à distance en 2002-2003**

IDENTIFICATION DU PROJET	PARTENAIRE	OBJET	DURÉE
Diva (Développement, intégration et évaluation des technologies de formation d'apprentissage)	Projet du Cirta, (centre interinstitutionnel de recherche en télé apprentissage) , financement VRQ	Développement, intégration et évaluation des technologies de formation d'apprentissage.	3 ans
Savoir Net/TCI	Technologies Cogigraph Inc.	Développement de certains éléments d'un environnement de téléformation (Explora) pour les besoins du Canal Savoir	Fin septembre 2002
Hydro Québec	Technologies Cogigraph Inc. , entreprise dont la Teluq est actionnaire majoritaire et dont la mission consiste à valoriser les produits de recherche émanant du Centre de recherche Licef de la Télé-université	Vente de licences du logiciel Mot et de formation à la méthode MISA (méthode en ingénierie des systèmes d'apprentissage)	Entente cadre renouvelable annuellement.
Centre virtuel d'apprentissage	TeleLearning	Subvention liée à la recherche en technologie du télé-apprentissage.	Mars 2003
EduSource	Projet de Technologies Cogigraph Bell subventionné par Canarie Canada, qui accordera un sous contrat de recherche au Licef	Prolongement du développement de la plate-forme Explora.	3 ans à compter d'octobre 2002, en cours de finalisation de l'entente.
Lornet (Learning Objects Repositories Network)	Projet avec le CIRTA, le LICEF et Cogigraph	Recherche sur l'interopérabilité des répertoires de ressource d'apprentissage	Juin 2003 à 2008
TOTAL		6	

Source : Direction de l'enseignement et de la recherche, Télé-université

Traitement : Direction des études, Télé-université

ANNEXE

Règle particulière : Grade de bachelière ou de bachelier
issu d'un cumul

Grade de bachelier par cumul

SECTION 1 Objectif

- 1.1 Conformément au *Règlement des études de premier cycle de l'Université du Québec et de la Télé-université*, la Commission des études de la Télé-université peut recommander à l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec de décerner un grade de bachelier à la personne qui a cumulé, à travers des majeures, des mineures, des certificats ou des ensembles de cours, le nombre de crédits requis. La présente règle précise les conditions auxquelles il faut satisfaire pour obtenir un grade de bachelier par cumul à la Télé-université.

SECTION 2 Conditions générales

- 2.1 La valeur minimale des crédits distincts que doit comporter le cumul de majeures, de mineures, de certificats ou d'un ensemble de cours est de 90. Pour les fins du calcul de cette valeur, les crédits attachés à un cours ou obtenus par reconnaissance des acquis ne peuvent être utilisés qu'une seule fois (Art. 116 du *Règlement des études de premier cycle de l'Université du Québec et de la Télé-université*).
- 2.2 La moyenne cumulative finale des crédits considérés doit être égale ou supérieure à 2,0 sur 4,3 (Art. 115 b. du *Règlement des études de premier cycle de l'Université du Québec et de la Télé-université*).
- 2.3 La personne doit avoir suivi à la Télé-université au moins le tiers des crédits conduisant à l'obtention du grade, selon les dispositions de l'article 115 d. du *Règlement des études de premier cycle de l'Université du Québec et de la Télé-université*.
- 2.4 Aucune composante, majeure, mineure, certificat ou ensemble de cours, ayant déjà servi à l'obtention d'un grade par cumul ne peut être présentée à nouveau (Art. 116 du *Règlement des études de premier cycle de l'Université du Québec et de la Télé-université*).
- 2.5 La personne doit démontrer qu'elle maîtrise suffisamment la langue française, conformément à la règle relative à la maîtrise du français en vigueur à la Télé-université.
- 2.6 Le cumul doit être approuvé par la Direction des études, qui recommande le dossier de grade à la Commission des études.

SECTION 3 Conditions particulières

3.1 Bachelier ès arts (B.A.)

- Avoir cumulé au moins 60 crédits dans les disciplines appartenant au domaine des arts, des lettres, des sciences humaines et des sciences sociales, dont au moins trois crédits dans chacun des trois domaines suivants : l'épistémologie, la logique ou l'organisation de la pensée; la méthodologie de la recherche; la communication écrite;
- Avoir cumulé au moins neuf crédits consacrés à une langue vivante autre que le français ou être en mesure de démontrer que l'on possède une maîtrise de niveau « intermédiaire » d'une langue seconde;

3.2 Bachelier ès sciences (B.Sc.)

- Avoir cumulé au moins 60 crédits dans les disciplines appartenant au domaine des mathématiques, des sciences physiques ou des sciences biologiques;
- Avoir cumulé au moins neuf crédits consacrés à une langue vivante autre que le français ou être en mesure de démontrer que l'on possède une maîtrise de niveau « intermédiaire » d'une langue seconde;
- Avoir cumulé au moins trois crédits dans un des trois domaines suivant : l'épistémologie, la logique ou l'organisation de la pensée; la méthodologie de la recherche; la communication écrite.

3.3 Bachelier ès sciences appliquées (B.Sc.A.)

- Avoir cumulé au moins 75 crédits dans les disciplines appartenant au domaine de l'ingénierie, des ressources naturelles, des sciences de l'informatique ou du design de l'environnement, dont au moins 45 crédits dans une même discipline;
- Avoir cumulé au moins neuf crédits consacrés à une langue vivante autre que le français ou être en mesure de démontrer que l'on possède une maîtrise de niveau « intermédiaire » d'une langue seconde;
- Avoir cumulé au moins trois crédits dans un des trois domaines suivant : l'épistémologie, la logique ou l'organisation de la pensée; la méthodologie de la recherche; la communication écrite.

3.4 Bachelier en éducation (B.Éd.)

- Avoir cumulé au moins 75 crédits dans les disciplines appartenant au domaine des sciences de l'éducation, dont au moins trois crédits dans chacune des disciplines ou des domaines suivants : organisation scolaire du Québec; sociologie de l'éducation; théories de l'apprentissage; mesure et évaluation; psychologie de l'éducation;

- Avoir cumulé au moins neuf crédits consacrés à une langue vivante autre que le français ou être en mesure de démontrer que l'on possède une maîtrise de niveau « intermédiaire » d'une langue seconde;
- Avoir cumulé au moins trois crédits dans au moins un des trois domaines suivant : l'épistémologie, la logique ou l'organisation de la pensée; la méthodologie de la recherche; la communication écrite.

3.5 Bachelier en administration des affaires (B.A.A.)

- Avoir cumulé au moins 75 crédits dans les disciplines appartenant au domaine des sciences de la gestion, dont au moins trois crédits dans chacune des disciplines ou des domaines suivants : introduction à la gestion ou principes de management; théories économiques; marketing; comportement organisationnel; gestion financière; comptabilité; gestion des ressources humaines;
- Avoir cumulé au moins neuf crédits consacrés à une langue vivante autre que le français ou être en mesure de démontrer que l'on possède une maîtrise de niveau « intermédiaire » d'une langue seconde;
- Avoir cumulé au moins trois crédits dans un des trois domaines suivant : l'épistémologie, la logique ou l'organisation de la pensée; la méthodologie de la recherche; la communication écrite.

3.6 Autres grades de premier cycle

La personne qui souhaite obtenir un autre grade de bachelier devra en faire la demande à la Direction des études.

SECTION 4 Procédure

- 4.1 La personne qui désire se voir décerner un grade de bachelier par cumul doit en faire la demande à la Direction des études et présenter toutes les pièces requises à l'appui de sa demande. Pour l'ouverture et l'étude de son dossier, un droit équivalent aux frais d'admission à un programme sera exigé.
- 4.2 Si la personne satisfait à toutes les conditions, la Direction des études recommandera son dossier de grade à la Commission des études. Sinon, la Direction des études indiquera par écrit à la personne à quelles conditions restantes le grade souhaité pourrait lui être décerné.
- 4.3 Conformément à l'article 71 du *Règlement des études de premier cycle de l'Université du Québec et de la Télé-université*, la personne qui se croit lésée par la décision de la Direction des études peut en appeler, en s'adressant au Bureau du Registraire de la Télé-université.